



# ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

## Sections de techniciens superieurs: Vosges

Question écrite n° 38057

### Texte de la question

M Christian Pierret demande a Mme le secretaire d'Etat aupres du ministre de l'education nationale, charge de l'enseignement, ou en est la creation d'un BTS « tourisme » au lycee Claude-Gellee a Epinal (88000) qu'elle avait annoncee, devant la presse, le 20 octobre 1987.

### Texte de la réponse

Reponse. - receveurs d'arreter les decisions d'ouverture de sections de techniciens superieurs en tenant compte des orientations nationales definies par l'administration centrale et du schema previsionnel des formations etabli par le conseil regional. Le recteur de l'academie de Nancy-Metz avait, en effet, envisage l'ouverture d'un BTS de tourisme au lycee Claude-Gellee d'Epinal, pour la rentree 1988, dans le cadre d'une politique academique de formation ou le departement des Vosges a ete retenu pour le developpement de la filiere tourisme. Toutefois, la renovation de ce diplome a contraint le recteur au report du projet a la rentree 1989-1990. En effet, la renovation actuellement en cours a modifie profondement cette formation. Il serait hasardeux de constituer une equipe pedagogique autour de programmes appeles a changer au bout d'une annee. Il est par contre souhaitable de mettre a profit l'organisation de stages nationaux prevus dans le cadre de la renovation du diplome pour constituer une equipe. Ce delai d'un an permettra de donner aux professeurs qui enseigneront les techniques du tourisme le complement de formation qui leur sera necessaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierret Christian](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38057

**Rubrique :** Enseignement superieur

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 1988, page 1237

**Réponse publiée le :** 9 mai 1988, page 2034